



GAB²²

Éd. 2023



PANORAMA

.....
*Une année de développement
de l'agriculture biologique en Côtes d'Armor par le **GAB 22***

ÉDITO

2024, mieux faire reconnaître les bienfaits de la bio

Après une année 2023 riche de concertations, de rencontres, d'actions, de bras de fer, de petites victoires, nous pouvons légitimement nous demander comment, en 2024, mieux faire valoir les bénéfices multiples de notre agriculture biologique. Dans un monde où les alertes et les prévisions scientifiques ne se constatent plus seulement dans les livres mais aussi dans nos champs, nous pourrions nous attendre à ce que les consciences s'éveillent et que de profonds changements s'opèrent. Et pourtant.

Et pourtant, l'année 2023 a été intense pour les productrices et producteurs bio dans la défense de leur modèle, bien que reconnu comme l'une des solutions aux transitions agricole et alimentaire. Par l'engagement de chacune et chacun d'entre nous, à l'échelle locale et nationale, des aides dédiées à la filière bio ont été obtenues. Pour autant, des critères trop éloignés de nos réalités n'ont pas permis à chaque paysanne et paysan d'en bénéficier. Notre réseau national, la FNAB, continue de réclamer des aides pour la filière bio. Côté MAEC, notre réseau s'est mobilisé en manifestant et en rencontrant les Préfets des Côtes d'Armor et de Bretagne. L'issue est favorable et leur financement sera total, mais le combat a été rude avec des longs mois d'incertitudes.

Depuis plus de 30 ans, notre réseau, ses productrices et producteurs, participent pleinement au développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique en améliorant et en confrontant nos techniques, en menant des projets innovants et en créant des filières. Avec le souhait d'une agriculture biologique cohérente, autonome et rémunératrice nous continuerons d'œuvrer chaque jour pour un modèle agricole toujours plus vertueux et durable. Notre détermination collective et l'envie de faire valoir les externalités positives de notre modèle agricole devront nous guider pour les années à venir.

Mais comment porter nos valeurs plus haut et les partager avec plus de producteurs, plus de consommateurs, et plus de décideurs publics également ? Comment pouvons-nous continuer à tracer le sillon engagé il y a plus de 30 ans pour nous, nos enfants, notre planète ? C'est avec ces objectifs communs que nous voulons continuer nos actions avec vous en 2024.

En 2023, les productrices et producteurs bio ont été plus nombreux à rejoindre le GAB 22, continuons ainsi ! Les combats passés et à venir, menés au niveau des départements, de la région et du national, ne sont possibles qu'avec la présence des adhérents de notre Réseau. Sans adhérents et sans leur implication, le GAB et l'ensemble du réseau ne pourraient exister, développer l'agriculture bio et la défendre.

Yann Cheritel
Éleveur laitier bio à Moustéru,
Président du GAB 22

Domaine d'action



Accompagner le développement de la production biologique

- Accompagner les producteurs bio dans une approche globale, d'autonomie de production
- Développer et accompagner les installations
- Diffuser les pratiques de l'agriculture biologique des agriculteurs conventionnels
- Développer des projets innovants, au sein de fermes
- Promouvoir l'agriculture biologique par des moyens d'enseignement agricole



Structurer les filières

- Accompagner les projets de transition commerciale : fermes, associations de consommateurs, magasins
- Promouvoir un approvisionnement des professionnels de la restauration
- Recenser les demandes d'approvisionnement produits bio, mettre en relation les fournisseurs



Promouvoir l'agriculture biologique

- Promouvoir et sensibiliser le grand public à la consommation bio et locale
- Sensibiliser les entreprises et leurs fournisseurs à l'agriculture biologique
- Introduire l'agriculture biologique dans les circuits territoriaux (Projet alimentaire territorial, marchés, Contrats de territoire)



Défendre l'agriculture biologique

- Animer la vie associative
- Défendre les intérêts des producteurs
- Représenter le GAB auprès des élus
- Promouvoir une démarche de production responsable

311
ADHÉRENTS



283
PRODUCTEURS



23
PORTEURS DE PROJETS
INSTALLATION



14
SALARIÉS



13
ADMINISTRATEURS

OPPEMENT OGIQUE

logiques dans une
eur ferme
installations et conver-
ure biologique auprès
des expérimentations
e dans des établisse-
formation et de
tions de producteurs,
nt bio et local auprès
n collective
sionnement en
fournisseurs et deman-

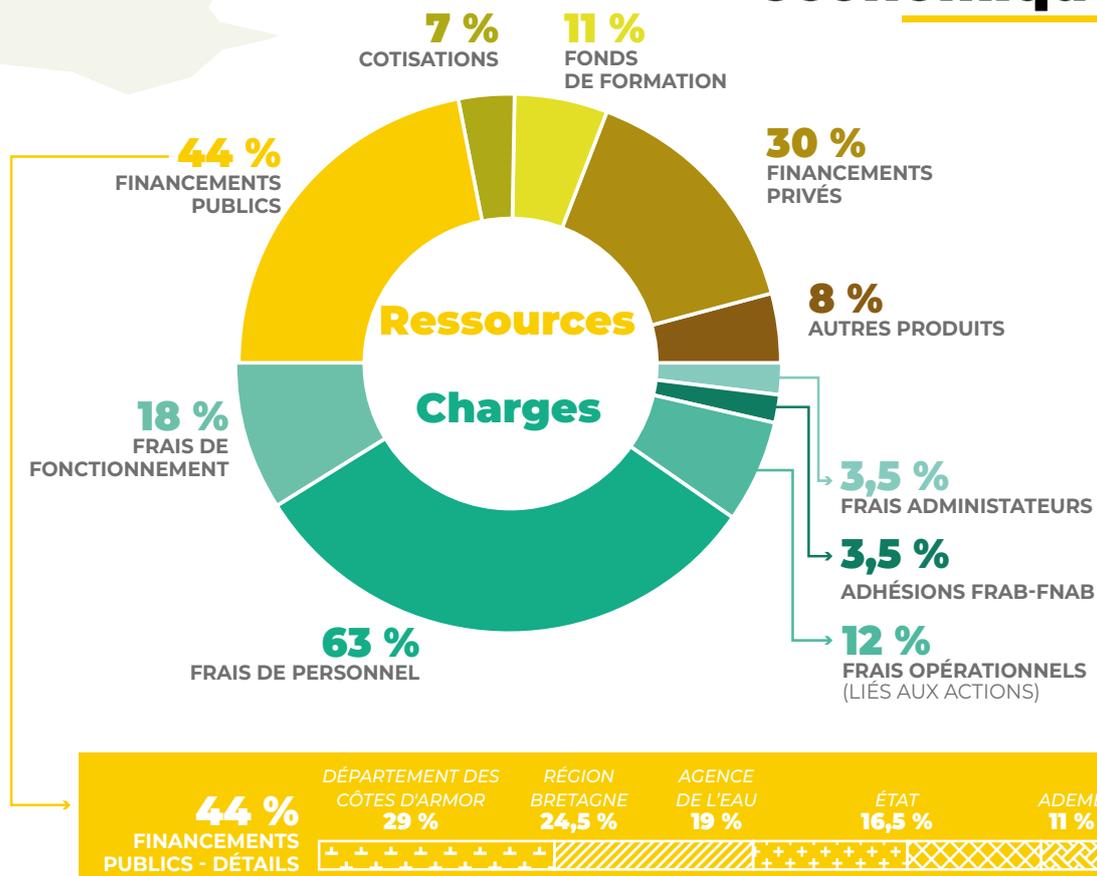
ue

d public à une
s salariés à l'agriculture
dans les projets
toriaux, Bassins

ue

eurs bio
us et institutions
grès

Budget et modèle économique



Chiffres clés 2022

au 31/12/2022



1^{ER} DÉPARTEMENT BRETON

en truies, poules pondeuses et en surface grandes cultures

14,4 %

DES FERMES DU DÉPARTEMENT



1 051
FERMES ENGAGÉES EN BIO



+ 2,3 %
EN 1 AN

+ 24 fermes en 1 an
+ 350 fermes en 5 ans
+ 670 fermes en 10 ans



79 %
DES COMMUNES ont au moins une ferme bio



81
NOUVELLES FERMES BIO



57
ARRÊTS DE CERTIFICATION



5
PRODUCTEURS EN CONVERSION



43 701
HECTARES dont 5 914 ha en conversion



+ 2,1 %
EN 1 AN

+ 1 003 ha en 1 an
+ 18 035 ha en 5 ans
+ 27 965 ha en 10 ans

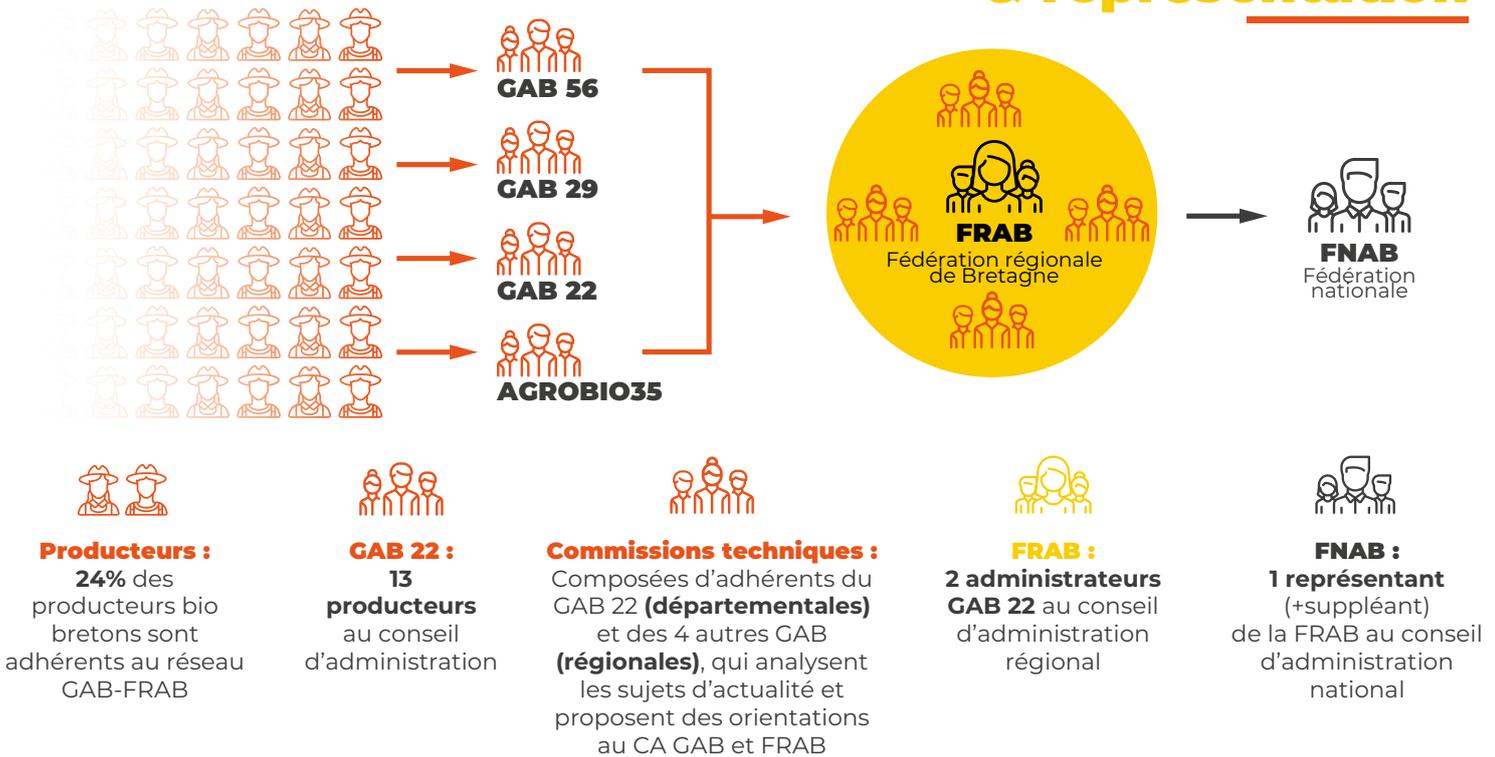


11,1 %
DE LA SAU DÉPARTEMENTALE



37
PRODUCTEURS BIO membres des commissions départementales

Gouvernance & représentation



Les commissions départementales du GAB 22 : des groupes de producteurs, véritable force de propositions

- Analyse des besoins techniques
- Prise d'informations sur les filières
- Avis sur les aspects réglementaires
- Proposition d'actions de formation, groupe d'échanges, action de recherche



Groupements des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor
2 avenue du Chalutier Sans Pitié
22 190 Plérin
02 96 74 75 65
gab22@agrobio-bretagne.org

Ils soutiennent la bio dans les Côtes d'Armor :

